

# Sannois

**SANNOIS**  
une volonté d'harmonie

# en direct

Le magazine des Sannoisiens – FÉVRIER 2009 – 143



## Objectif jeunes

regroupement des actions  
de loisirs et éducatives p.8-9

## Projet Europe

mieux connaître l'instance européenne p.7

## INFOS

### ➤ ASSOCIATIONS

Les associations doivent présenter leurs statuts et la composition de leur conseil d'administration et prévenir de tout changement (adresse, conseil d'administration...) auprès du service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion de vos dossiers et pour votre insertion dans le Guide pratique de la ville.

### ➤ COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter.

#### Contact

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Communication : 01 39 98 20 04

### ➤ RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.) a cessé ses permanences à Sannois. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au 0 820 20 07 01 où un rendez-vous leur sera proposé à Argenteuil, Franconville ou au siège du C.I.C.A.S. à Cergy.

### ➤ SOCIALES (C.A.F.)

#### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la C.A.F.** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au : 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Conseillère en économie sociale et familiale de la C.A.F.** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, vendredi matin de 9h à 12h.

Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 33

► **Accueil C.A.F.** : Désormais, les allocataires doivent se rendre à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ou à Saint-Gratien, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Ragueneux », le lundi de 13h30 à 16h.

### ➤ SERVICE JEUNESSE

Animations, sorties, loisirs, aide aux devoirs...  
Renseignements et inscriptions :  
Service Jeunesse – Rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville - 01 39 98 20 44

### ■ LA MAIRIE RECRUTE ■

➤ Un maître-nageur titulaire du BNSSA.

➤ Un auxiliaire pour les sorties d'école 1/2h 4 fois par jour.

➤ Des assistantes maternelles agréées habitant Sannois.

Adresser C.V. avec photo et lettre de motivation à M. le Maire - D.R.H. - Hôtel de Ville  
Place du Général Leclerc - BP 60088  
95111 Sannois Cedex



## services de garde

### ■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val-d'Oise a été modifié.

Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val-d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

### ■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

2 février FLORAND : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

9 février BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

16 février LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial rue de la Horionne)

23 février LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945 - place de l'Église)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



## Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

■ **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Émeraude.

■ **LES OBJETS ENCOMBRANTS** doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage :  
secteur 1 : 5 février - secteur 2 : 12 février  
secteur 3 : 19 février - secteur 4 : 26 février.

■ Pour la récupération des **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à l'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault - parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 18h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 18h les mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**EN CAS D'INFRACTION** : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

#### Un Mémo Tri pour jeter utile...



« Où jeter quoi ? » : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

Renseignements : Syndicat Émeraude – 01 34 11 92 92  
syndicat.emeraude@wanadoo.fr

### CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 février à 21h - Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

**PERMANENCE DU MAIRE** chaque lundi  
Yanick Paternotte, Maire de Sannois –  
Député du Val-d'Oise – Président de l'Union  
des Maires du Val-d'Oise – vous reçoit, avec  
les adjoints, de 18h à 19h30, sans rendez-  
vous. Hôtel de Ville - 4<sup>e</sup> étage et vous donne  
également rendez-vous sur le marché tous  
les premiers dimanches de chaque mois.

## ➤ A SAVOIR

### SERVICES ADMINISTRATIFS

► **Aide aux démarches administratives**  
Mercredi de 15h à 17h  
46, bd Charles de Gaulle.

► **Permanences juridiques**  
Les juristes de la Chambre Syndicale des  
Propriétaires et Copropriétaires de Paris  
Île-de-France vous reçoivent sans rendez-  
vous tous les jours de la semaine pour  
vous aider dans les domaines juridique,  
technique et comptable en copropriété, à  
Issy-les-Moulineaux - 21, rue J.-P. Timbaud,  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.  
Renseignements : 01 46 01 00 21  
e-mail : [cspcidf@wanadoo.fr](mailto:cspcidf@wanadoo.fr)  
site internet : [www.cspc.asso.fr](http://www.cspc.asso.fr)

#### ► Allô service public

Le ministère de la Fonction publique et de  
la Réforme de l'État a mis en place un  
numéro de téléphone unique, le 3939,  
permettant à tout usager d'obtenir, en  
moins de 3 mn, une réponse ou une orienta-  
tion à une demande de renseignement  
administratif. Il est accessible à partir  
d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h  
à 19h et le samedi de 9h à 14h (0,12 € la mn).

# Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 143 - FÉVRIER 2009



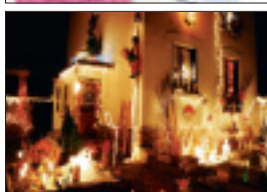
<b>Ma ville</b>	<b>4-7</b>
L'écho des quartiers	4
Fête du mimosa	5
Animations seniors	5
Les centres de vacances	6
Projet Europe	7

## GROS PLAN sur la jeunesse 8 - 9

Se mobiliser  
pour maintenir  
l'échange  
et le dialogue



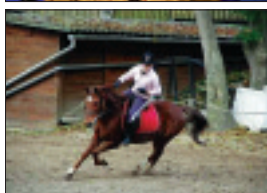
<b>Au quotidien</b>	<b>10</b>
Recensement	
Tribune	



<b>Bulle d'air</b>	<b>11</b>
Sannois Ville Propre	
Les lauréats « Décorations de Noël »	
Les pigeons	



<b>J'y vais...</b>	<b>12-13</b>
Exposition Béatrice Perez	12
Rencontres à l'EMB	12
Salon du vin	13
Au programme du Centre Cyrano	13



<b>Sports - Loisirs</b>	<b>14</b>
Le Galop	
Karaté	



<b>Agenda</b>	<b>15-16</b>
Les rendez-vous de février	

## édito



### Ensemble

Au moment où notre pays subit  
les conséquences de la crise,

mon rôle en tant que Député-Maire n'est pas de regarder et d'attendre cette crise et ses effets mais d'en gérer et anticiper les conséquences de proximité, chez nous à Sannois.

Avec nos moyens, à l'échelle de notre commune, je vous fais plusieurs propositions.

**Je vous propose de l'efficacité et encore plus de rigueur financière :** gérer avec le souci de l'économie de manière draconienne, faire preuve d'imagination et de réactivité sans augmenter les impôts communaux.

**De la volonté,** pour accompagner l'évolution positive de Sannois, en préparant l'avenir sans faiblir.

**Plus de solidarité et d'entraide,** notre légitimité d'élus est dans la proximité, aucune autre collectivité ne peut se prévaloir d'être aussi proche de ses habitants.

Mais au-delà de la responsabilité de la municipalité, la solidarité de proximité appartient également – et surtout – aux citoyens.

La famille, les amis et les voisins sont les acteurs de proximité, les acteurs de la plus importante des solidarités ; celle du cœur et de l'amour de son prochain !

**YANICK PATERNOTTE**

Maire de Sannois  
Député du Val-d'Oise  
Président de l'Union des Maires du Val-d'Oise

Direction de la publication : Yanick Paternotte

Rédaction en chef : Marie Baca

Rédaction : Corinne Gordet, Audrey d'Helf, Virginie Razungles

Photos : Marie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :

Imprimerie Moderne de l'Est  
25110 – Baume-les-Dames

Magazine municipal de la Ville de Sannois

Mairie de Sannois – BP 60088 – 95111 Sannois Cedex

© 01 39 98 20 00 – www.ville-sannois.fr

## TRAVAUX

SUIVIS PAR LES SERVICES  
TECHNIQUES DE LA VILLE



### Quartier Centre-Ville / Bel Air

– Peinture de candélabres et remplacement de lanternes rue Carnot et rue du Docteur Alison.



– Maison de l'Enfance : début des travaux d'aménagement. Fin des travaux prévue pour novembre 2009.

– Centre Cyrano : Réparation de toiture.

### Quartier de la Gare

Travaux de rehaussement des quais et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR),



création de deux ascenseurs et réalisation de travaux d'aménagement dans le bureau d'accueil des voyageurs. Réalisation de décembre 2008 à juillet 2009.

### Quartier du Moulin

Réparation d'étanchéité à l'école Émile Roux pendant les congés scolaires.

## BIENVENUE À

**Karine Viadom**

coiffure à domicile pour dames.

Renseignements et prise de rendez-vous au  
06 87 72 16 71

## NUMÉRO VERT

### Distribution de *Sannois en Direct*

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct* ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ?

Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

Il s'agit du 0800 07 12 54.

De même, une adresse mail est à disposition :  
sannois@champar.com



## Vive la Chandeleur !

Après la galette, place aux crêpes ! À l'occasion de la Chandeleur, le conseil de quartier Centre-Ville/Bel Air propose une dégustation de crêpes devant la Médiathèque.

Samedi 7 février  
à partir de 15h.

## Participer à la vie de son quartier et s'engager au nom de tous

On a tous des choses à dire. Vous souhaitez changer quelque chose dans votre quartier, exposer des projets ? Faites entendre votre point de vue, écoutez celui des autres, entrez dans le débat en participant à votre conseil de quartier !

### Des rendez-vous mensuels

Il y en a un tous les mois, vous trouverez bien un rendez-vous qui vous convienne...

Ces réunions sont ouvertes à tous les habitants des quartiers.

#### Quartier Loges/Gambetta

mardi 3 février - 20h45

École Gambetta

#### Quartier Centre-Ville/Bel Air

jeudi 5 février - 20h30

Hôtel de Ville

#### Quartier du Moulin

mardi 10 février - 20h30

École Émile Roux

#### Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

mercredi 11 février - 20h30

École Gaston Ramon

#### Quartier Pasteur

jeudi 12 février - 20h30

Self école Pasteur

#### Quartier Voltaire

vendredi 13 février - 20h45

Hôtel de Ville

#### Quartier de la Gare

pas de réunion en février

Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint chargé des Conseils de quartiers, reçoit sans rendez-vous, le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

## Élection des bureaux

Le mois de février marquera le début des élections des bureaux des conseils de quartiers. Président, Vice-Président et Secrétaire seront élus parmi les habitants qui se sont proposés pour être membres du conseil de quartier.

Ils seront aidés dans leur fonction par des correspondants de la municipalité, membres du Conseil municipal.

### Planning des élections :

■ Quartier du Moulin : 10 février 2009.

■ Quartier Centre-Ville/Bel Air : 5 mars 2009

■ Quartier Les Carreaux

■ Quartier Voltaire : 3 avril 2009

Gaston Ramon : 11 février 2009.

■ Quartier Pasteur : 30 avril 2009

■ Quartier Loges/Gambetta : 3 mars 2009.

■ Quartier Gare : 27 mai 2009

# Voyages et sorties pour les seniors

Comme chaque année, le service Animation Seniors de la Ville de Sannois propose des sorties à nos anciens. Cette année, deux nouvelles destinations sont proposées :

## Londres et Windsor du 24 au 27 juin

Transport en car de Sannois à Calais et traversée en Shuttle - Hébergement en hôtel \*\*\* à Londres - Pension complète - Assistance d'un guide du prestataire et d'un accompagnateur du CAS.

Visites comprises : abbaye de Westminster, Buckingham palace, palais de Kensington, croisière sur la Tamise, château de Windsor.

Tarif : 751 € (base 30 personnes).

Supplément chambre individuelle : 149 €.

Possibilité de règlement en trois fois.

## La Haute-Provence du 5 au 12 septembre (nouvelles dates)

Transport en car jusqu'à la gare de Lyon puis TVG jusqu'à Aix-en-Provence - Hébergement en hôtel-club à Gréoux-les-Bains - Pension complète - Assistance d'un guide du prestataire et d'un accompagnateur du CAS.

Excursions comprises : gorges du Verdon, parc régional du Lubéron, croisière sur le lac d'Esparron, Gordes, Roussillon, Manosque.

Tarif : 939 € (base 30 personnes).

Supplément chambre individuelle : 77 €.

Possibilité de règlement en trois fois.

Tarifs révisables en fonction du nombre de participants.

Inscriptions : mardi et jeudi de 9h à 12h au Centre d'Action Sociale  
26-28, avenue Damiette



## Bus du Marché nouveaux horaires

Si vous n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre au marché, sachez que la Ville met, gratuitement, à la disposition des habitants, un bus qui dessert différents quartiers. Les mardi et jeudi matin, c'est un car Lacroix qui

dessert les quartiers Pasteur, Loges/Gambetta ; le dimanche matin, c'est un minibus de la Ville pour le quartier du Moulin.

Le premier départ a lieu à 9h avec différents arrêts dans chaque quartier desservi. De nouveaux horaires ont été mis en place. Ils sont affichés à l'entrée du marché, à l'accueil de la Mairie et dans le bus du marché. ■

Renseignements : service Économie : 01 39 98 21 19

## Les lauréats du concours des plus beaux étals et vitrines de Noël

Petit retour en arrière... Lors des fêtes de fin d'année, le marché avait revêtu ses plus beaux atours.

Branches de sapin, guirlandes, boules étincelantes ornaient les étals afin de faire plaisir aux clients et de participer au concours de l'étal le mieux décoré. Cette année, les trois gagnants sont la boucherie Bourdet



(1<sup>re</sup>), la fromagerie Obadia (2<sup>e</sup>) qui a reçu la coupe de l'originalité et le fleuriste Haddak (3<sup>e</sup>) qui a remporté la coupe spéciale décoration de stand au marché.

Les vitrines des commerçants de la ville étaient également décorées pour les fêtes. Le prix de la plus belle vitrine a été attribué à la boulangerie Champeau.

Félicitations aux lauréats ! ■

## ANIMATIONS

PROPOSÉES PAR LES  
ASSOCIATIONS DE LA VILLE

### > L'Accueil Sannoisien

#### ■ Circuit en Irlande Du 9 au 16 juin

Vols réguliers - pension complète en hôtels 3 et 4 étoiles - visites et excursions incluses - guide accompagnateur francophone - assurance et taxes comprises.

36 places - 1 280 € (non-adhérents : + 60 €)

Réservation jusqu'au 26 mars. Possibilité de règlement en plusieurs fois jusqu'au 14 mai.

#### ■ Ballets et opéras chantés

Mardi 10 mars après-midi aux arènes d'Évry

35 places - 49 € - Réservation du 13 au 26 février.

#### ■ Journée à Dreux

Vendredi 27 mars

30 à 39 places disponibles - 66 €

Réservation du 17 février au 19 mars.

Renseignements et inscriptions

Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette

Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72

Possibilité de paiement échelonné

Non-adhérent : 6 € en plus du tarif proposé

Adhésion à l'année : 12 €

### > Les Amis de la Résidence Utrillo

#### ■ Déjeuner au restaurant « Chez Ben » à Sannois

Mercredi 25 février à 12h30 - 30 €

Possibilité de venir chercher les participants à domicile.

#### ■ Les chœurs et danses des marins de l'armée russe

Mardi 3 mars à Poissy - Départ à 13h30

du Chapeau Rouge (angle de la rue Chapeau Rouge et du boulevard Maurice Bertaux) - 48 €

Renseignements : 01 39 80 81 63

Non-adhérents : 5 € en plus du tarif proposé

Adhésion à l'année : 10 €

Réservation de la place dans le car lors de l'inscription et ramassage en car selon un circuit au départ du Chapeau Rouge (angle de la rue Chapeau Rouge et du boulevard Maurice Bertaux)

## FÊTE DU MIMOSA



### Dimanche 22 février

Le marché aura des airs de Côte d'Azur.

À l'occasion de la Fête du Mimosa, de 9h à 12h, deux jeunes filles en costume traditionnel niçois offriront aux clients cette jolie fleur odorante.

Marché Cyrano - Ouvert de 8h à 13h30

Parking gratuit en sous-sol



## Les centres de loisirs ouvrent leurs portes

Les vacances scolaires d'hiver arrivent à grands pas ! Du 16 au 27 février, nos jeunes Sannoisiens seront en congé.

Les centres de loisirs de la Ville accueilleront les enfants pour leur proposer diverses activités. N'oubliez pas de les inscrire !

### Inscriptions et renseignements

- Centres de loisirs « Les Coccinelles » (enfants scolarisés de 2 ans 1/2 à 6 ans) et « Les Aubines » (de 6 à 13 ans)

Les fiches de préinscription sont à retirer auprès du Service Scolaire. Pour une première inscription, il est conseillé de prendre rendez-vous avec la direction du centre de loisirs choisi. Inscriptions jusqu'au 7 février :

Service Scolaire - 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70

Les Coccinelles : 01 39 80 42 35

Les Aubines : 01 39 82 86 61.

- Centres de loisirs « La Passerelle » Petit Beaubourg, Maison du quartier Pasteur - Espace Prat

Le centre accueille les enfants à partir de 6 ans et les jeunes jusqu'à 17 ans, selon les structures proposées. Les inscriptions peuvent s'effectuer jusqu'à la veille, sous réserve de places disponibles.

Renseignements et inscriptions

Service Jeunesse - Rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville - lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 44.

La Passerelle : 01 34 13 41 09

Le Petit Beaubourg : 01 34 11 30 81

Maison du quartier Pasteur : 01 39 81 64 73

Espace Prat : 01 39 80 84 47

### Les différentes animations proposées par les centres de loisirs sannoisiens

- Centre de loisirs « Les Coccinelles »

Animations sur le thème des personnages : fabrication de géants, fresques de pieds et de mains, création de personnages en pâte à modeler, réalisation de portraits et autoportraits, jeux d'expression corporelle, danse, sortie au théâtre...

- Centre de loisirs « Les Aubines »

Animations sur le thème du feu : contes et légendes des dragons, danse du feu, création de masques, expérience scientifique sur les volcans, jeux collectifs. Sans oublier, la visite du musée des sapeurs-pompiers d'Osny, la rencontre avec les pompiers de Sannois et le carnaval du feu.

- Espace Prat, La Passerelle, Émile Roux (6 - 12 ans)

Animations sur le thème de « l'hiver » : activités créatives (magnets, bonhomme de neige en papier mâché, fresque, création de bagues, porte-clés en plastique fou), atelier cuisine, fabrication de déguisements et défilé sur le thème de l'hiver, jeux en extérieur, visite de la vigne, sortie patinoire.

- Maison du quartier Pasteur (11 - 15 ans)

Jeux de stratégie, hockey, ping-pong, jorky ball, badminton, jeux de ballon, atelier cuisine, loto, karting, billard, bowling, patinoire, cinéma, laser quest, atelier multimedia, échecs.

- Petit Beaubourg (13 - 17 ans)

Animations sportives et sorties : patinoire, bowling, laser quest, karting. ■



## RENTRÉE SCOLAIRE 2009

### INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 MARS 2009

Les inscriptions pour l'école maternelle et élémentaire ainsi que pour les activités périscolaires (restauration, accueil du matin et du soir, études, centres de loisirs) auront lieu jusqu'au 31 mars 2009, au Service Scolaire.

ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du Service Scolaire au 01 39 98 20 70.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle),
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- Numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Noms, adresses, téléphones des employeurs des responsables légaux,
- En cas de divorce, copie de l'ordonnance de garde des enfants.

Service Scolaire - 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville - 01 39 98 20 70

ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h

## CIRCULATION

PRÉSENTATION PUBLIQUE  
DU PLAN DE CIRCULATION  
ET DE STATIONNEMENT  
MERCREDI 4 FÉVRIER



La Commission extramunicipale de déplacement et de stationnement a rendu le résultat de ses travaux. Ses grandes lignes ont été communiquées lors du dernier numéro de *Sannois en direct*.

Mercredi 4 février, vous aurez la possibilité de poser vos questions aux élus et services municipaux lors d'une grande réunion publique de présentation qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, en salle du Conseil municipal, à 20h.

Nous rappelons que ce plan de circulation et de stationnement a pour but de rendre plus fluide la circulation dans Sannois à certaines heures de la journée et a fait l'objet d'un long travail en commission et d'une étude par un cabinet spécialisé. Il a fallu, tout d'abord, quantifier le nombre de véhicules traversant la ville, identifier les problèmes et les lieux de blocage, puis passer à des phases de propositions compte tenu des coupures naturelles ou obligatoires sur la commune (ligne SNCF, autoroute, colline, etc.).

Le résultat de cette étude aboutit à un plan de circulation et de stationnement qui sera progressivement mis en place et testé au cours de l'année 2009.

## MÉDAILLES DE LA VILLE



Lors de la cérémonie des Vœux, le 16 janvier dernier, Yanick Paternotte, Maire de Sannois, a souhaité rendre hommage à deux Sannoisiens en leur remettant la Médaille de la Ville :

– Daniel Vaudatin, président de l'association « Une année pour trente heures », pour l'organisation de 15 éditions du Téléthon à Sannois, ayant permis d'obtenir 300 000 € reversés à l'AFM. Très investi sur la commune, il est, par ailleurs, président de l'association de tennis de table, membre du bureau de l'UNC Soldats de France et anime les lotos à but caritatif.

– Claude Williot, ancien chargé d'études à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) du Val d'Oise, pour son implication au sein de la Ville de Sannois et dans les conseils de quartiers où il intervient régulièrement.



## Une année sous le signe de l'Europe !

Depuis janvier, les établissements culturels se mobilisent pour mieux faire connaître l'instance européenne, et plus particulièrement l'Union européenne, aux Sannoisiens.

Pour cela, différentes animations interactives et pédagogiques, sont mises en place telle l'exposition « L'Europe, parlons-en ! », actuellement présentée à la Médiathèque.

Tout au long de l'année 2009, divers aspects liés à la culture et à l'identité européenne seront ainsi abordés au cours des manifestations organisées à cette occasion.

Ces animations s'adressent à tous les publics. Rendez-vous vous est donné dans les établissements culturels et dans différents lieux de la ville.

### Programme des manifestations jusqu'en juin

#### ► Jusqu'au samedi 28 février

Exposition « L'Europe, parlons-en ! »  
à la Médiathèque

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 16h30 à 18h / mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h - Entrée libre

#### ► Du 17 au 26 février

Cycle « cinéma jeunesse européen »  
à la Médiathèque

■ Mardi 17 février à 14h30 :  
« Franz et le chef d'orchestre », film d'animation suédois (45 mn), à partir de 5 ans.

■ Mercredi 18 février, 14h30 :  
« Le cheval venu de la mer : into the west », film irlandais (1h40), à partir de 8 ans.

■ Jeudi 19 février à 14h30 :  
« Krysar, le joueur de flûte d'Hamelin », film d'animation tchèque (53 mn), à partir de 9 ans.

■ Mardi 24 février - 14h30 :  
« Katia et le crocodile », film tchèque (70 mn), à partir de 6 ans.

■ Jeudi 26 février - 14h : « Billy Elliot », film anglais (1h40), à partir de 10 ans.

#### ► Mars, mois de la poésie et de la francophonie

■ Promotion de la lecture européenne et des langues européennes.  
■ Spectacle - lecture de poésie européenne.

#### ► Samedi 16 mai « Culture en fête »

■ Un village culturel sera installé devant le Musée Utrillo-Valadon. Tous les équipements culturels de la ville y animeront un stand.

■ Lancement d'un concours d'écriture et d'un concours de photographies.

#### ► Juin : mois de la Fête de la Musique

Alors que la Fête de la Musique résonnera dans les rues sannoisiennes, la Médiathèque fera, tout au long du mois, la promotion des musiques européennes. ■

### ► Appel aux Sannoisiens !

Pendant toute l'année 2009, les équipements culturels de la ville proposeront des expositions et des animations sur l'Union européenne.

Si vous (ou votre famille) êtes originaire de l'un de ces pays (hormis la France) ou, si au cours de vacances, vous avez découvert l'un de ces pays et qu'il vous a profondément marqué, nous avons besoin de vous !

Avec vos témoignages, photographies et objets, nous organiserons des rencontres et une exposition pour montrer les richesses culturelles de tous ces pays et affirmer, ainsi, que Sannois vit aux couleurs de l'Europe.

Contactez la Médiathèque  
01 39 81 80 17





# Sannois se mobilise pour ses jeunes !

L'objectif pour la ville est d'accompagner les enfants et les jeunes Sannoisiens dans leur quotidien et de répondre à leurs besoins

Le Service Jeunesse de Sannois souhaite regrouper toutes les actions éducatives et de loisirs organisées sur les temps périscolaire et extrascolaire en direction des 3-17 ans ainsi que le suivi des 18-25 ans. En effet, ce service a aussi la vocation d'épauler les jeunes adultes dans leurs recherches d'orientation, de formation, d'emploi, de logement et d'activités. Cela se traduit par de l'information mais, aussi, par un suivi des dossiers.

### Un panel d'activités ouvertes à tous

Facilement identifiable par les familles et les jeunes eux-mêmes, le Service Jeunesse proposera ainsi un panel d'activités ouvertes à tous les Sannoisiens. Il poursuivra les actions conduites directement dans les différents quartiers de la ville afin de maintenir l'échange et le dialogue au plus près des lieux de vie des familles.

Animé par des professionnels de l'enfance et de la jeunesse, ce service proposera des

actions adaptées aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge dans l'objectif de favoriser l'intégration du jeune dans sa ville en tant que citoyen, mais également de contribuer à l'acquisition progressive de l'autonomie.

### Des projets variés

Il participera au développement de projets transversaux avec les différents services municipaux afin qu'enfants et jeunes trouvent leur place à tous les niveaux de l'action municipale : éducation, culture, sport... Il veillera, à tout moment, à articuler son action avec les partenaires éducatifs incontournables que sont l'école et la famille. Enfin, il travaillera en lien étroit avec le tissu associatif local.

### Un accompagnement répondant aux attentes

Le Service Jeunesse favorisera la mise en place d'un projet éducatif unique et cohérent, basé sur le dynamisme et la richesse du partenariat local.

L'objectif est d'accompagner les enfants et les jeunes Sannoisiens dans leur quotidien et de proposer à leur famille des actions qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes. Toutes ces mesures seront effectivement mises en place d'ici le printemps 2009. ■





# Rencontre avec

Alain Dufour, 3<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Responsable du pôle « Enseignement,  
Sport, Culture, Jeunesse »



Le rôle que Monsieur le Maire m'a confié est très certainement le plus dynamique, le plus remuant et le plus vivant de la commune puisqu'il concerne toute la population de Sannois, dès l'âge de 3 ans. Enfants, adolescents, adultes et seniors se côtoient quotidiennement dans le cadre sportif, culturel ou scolaire. Dans ce kaléidoscope de 26 000 habitants, la place de la jeunesse est fondamentale puisqu'elle touche les 3 - 25 ans.

Quelques chiffres : 975 enfants en maternelle, 1 608 en élémentaire, 509 au collège Jean Moulin, 439 au collège Voltaire et 632 Sannoisiens à l'institution Notre-Dame, soit un minimum de 4 163 jeunes Sannoisiens concernés et intéressés.

Aussi, le Service Jeunesse, sous la responsabilité de mon collègue Bernard Jamet, en complément du Service Éducation, doit élaborer et mettre en œuvre les projets et actions en matière d'enfance et de jeunesse en direction de ce public de 3 à 25 ans de Sannois. 29 % de la population sannoisienne a moins de 19 ans. Cette jeunesse apporte un dynamisme à notre ville et justifie de lui donner les moyens de s'épanouir pleinement.

Pour parfaire et valoriser toutes ces actions, nous souhaitons mettre en œuvre un véritable projet pédagogique, en lien avec les centres de loisirs et autour du Moulin historique de Sannois, porté par la construction de la Maison départementale de l'Environnement (financée à 100 % par le Conseil général) et la reconstruction du centre de loisirs en Centre de Nature des Aubines. Ces structures devaient constituer un outil de qualité dans un cadre exceptionnel pour l'accueil et l'éducation des enfants... et des parents. Hélas, ce projet est aujourd'hui torpillé par le nouveau Conseil général. La jeunesse sannoisienne est la première touchée par cette décision absurde et politicienne.

Malgré ces déconvenues, l'organisation des activités destinées à la jeunesse, au sein d'un même service, prend forme et tous les services s'investissent dans la réussite de ce projet.

Comme le disait François de la Rochefoucauld : « *La jeunesse est une ivresse continuelle. C'est la fièvre de la santé. C'est la folie de la raison.* » De bonnes raisons de s'investir pour elle. ■



## Question à Bernard Jamet



7<sup>e</sup> Maire-adjoint  
chargé de la Jeunesse  
et de l'Éducation

*En tant que nouvel élu en charge de la politique de la jeunesse, quels sont vos grands projets dans ce domaine ?*

Monsieur le Maire m'a fixé le cap suivant : organiser toutes les activités destinées à la jeunesse au sein d'un seul service. Jusqu'ici, certains centres d'accueil étaient, en effet, gérés par le Service Scolaire, tandis que d'autres étaient administrés par le SAJE (Service Adultes Jeunesse Enfance).

Identification du service public jeunesse, harmonisation du projet pédagogique et des activités inhérentes à celui-ci, mutualisation des moyens : telles sont alors les priorités de l'équipe municipale.

Au sein du Service Jeunesse, il est clairement identifié un responsable « enfance » (3 - 12 ans), « adolescence » (12 - 17 ans) et « jeunes adultes » (18 - 25 ans).

Pour chaque âge, un projet :

- Pour les enfants de 3 à 6 ans, nous disposons aujourd'hui de la structure d'accueil « Les Coccinelles » située près de l'école Gambetta. À terme, nous envisageons de créer un deuxième centre d'accueil afin d'améliorer le confort des petits et d'offrir aux familles une nouvelle proximité.
- Pour les enfants de 6 à 12 ans, la ville est riche : Centre de loisirs des Aubines, Espace Prat, Maison du quartier Pasteur, Centre de la Passerelle... Toutes ces structures vont nous permettre de construire un projet dans lequel le temps d'accueil sera un temps choisi et non subi. Choix des activités menées, choix des horaires et des durées d'accueil, choix des tarifs pratiqués sachant que la Caisse des Écoles, après étude de dossier, permet de pratiquer des baisses de tarif pour les familles nécessiteuses.
- Quant aux adolescents, il importe de leur offrir un cadre ouvert, orchestré par des animateurs dynamiques : choix des activités, de leur durée et de leur fréquence. À l'instar de ce qui s'est fait lors des activités sportives menées durant l'été et les petites vacances scolaires, nous voulons donner aux jeunes Sannoisiens l'envie de se rencontrer dans leur quartier et hors de leur quartier autour de passions communes.
- N'oublions pas que notre service a également pour vocation d'accompagner les jeunes adultes (18 - 25 ans) dans leurs projets.

Le Service Jeunesse va s'appuyer sur toutes les infrastructures de la ville et sur les associations pour développer l'ensemble des activités.

Séjours et mini-séjours seront organisés durant les congés scolaires afin de favoriser l'ouverture sur le monde extérieur, apprendre la vie en collectivité et aiguïser le sens des responsabilités.

Par ailleurs, le tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes se prépare à élaborer des projets d'intérêt général.

Tocqueville disait que « *dans une démocratie, chaque génération est un peuple nouveau* ». Je forme le vœu que notre action éducative conduise nos petits et grands Sannoisiens à s'y fondre, armés de solides valeurs citoyennes. ■



## Recensement de la population

Attention, vous avez jusqu'au 21 février pour remettre vos questionnaires. Pensez-y !

Le recensement de la population se déroule actuellement auprès d'une partie de la population de Sannois. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous avez reçu (ou allez recevoir) les questionnaires du recensement : une feuille de logement pour le foyer et un bulletin individuel pour chaque personne habitant dans le logement.

**Avant le 21 février vous devez retourner vos questionnaires** soit directement à l'agent recenseur en convenant d'un rendez-vous avec lui, soit en les

confiant, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les lui remettra. Vous pouvez également les adresser directement à la mairie.

**Votre réponse est très importante.**

En effet, pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Grâce à vos réponses, l'Insee calcule le nombre d'habitants de la commune et livre des statistiques sur

vos logements et les principales caractéristiques des habitants de la commune (âge, situation matrimoniale, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens...). Celles-ci permettent ensuite à vos élus de mieux adapter les infrastructures (hôpitaux, maisons de retraite, écoles...) à vos besoins.

**Toutes vos réponses sont absolument confidentielles.**

Pour tout renseignement,  
contacter le Service Population  
01 39 98 20 90

## TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

### UNION POUR SANNOIS

Depuis presque un an, la délégation des affaires scolaires m'a été confiée par Monsieur le Maire et j'ai constaté, à plusieurs reprises, que les parents avaient quelques idées reçues (ou préconçues) concernant l'école de leurs enfants, entretenues parfois par les médias. Aussi, ai-je décidé d'éclaircir certains points :

#### ► Il n'y a plus de carte scolaire

C'est vrai en ce qui concerne le secondaire mais il faut préciser seulement à hauteur de 20 % des effectifs. Faux en ce qui concerne les écoles maternelles et élémentaires qui, elles, restent attachées au lieu de résidence des parents.

#### ► Les dérogations doivent être systématiquement acceptées

Cette fois, la réponse est plus nuancée. En effet, d'une école de quartier à l'autre, l'avis des directeurs des 2 écoles concernées est pris en compte, puis c'est la commission de dérogations, ayant lieu au mois de mai, qui statue. Les dérogations d'une ville à l'autre sont possibles s'il existe des accords de réciprocité entre ces 2 villes. En cas de divergence, le Maire détient le pouvoir décisionnaire final.

#### ► Les enfants âgés de 2 ans 1/2 rentrent en janvier

La rentrée de ces jeunes enfants représente une forte demande mais certaines classes de petite section étaient déjà saturées en septembre ou le sont devenues avec les inscriptions de ceux nés début janvier. Il faudra donc prendre patience jusqu'à la rentrée de septembre. Les enfants de moins de 3 ans ne sont pas comptés dans l'effectif total de l'école pour l'ouverture de classe par l'Inspection Académique.

#### ► Les professeurs des écoles de la maternelle ne font qu'enseigner la propreté

Non, je m'insurge. Le rôle des professeurs des écoles ne se limite pas à cela.

Le projet de l'école maternelle est « apprendre à vivre en groupe, le respect de l'autre et la maîtrise du langage ». En maternelle, rien n'est improvisé, tout est préparé à l'avance. L'accès à la culture reste prioritaire. Les enseignants préparent les enfants à l'apprentissage de la lecture, accompagnent les parents et sont à leur écoute. Les professeurs des écoles maternelles sont assistés dans leur tâche par les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Je voudrais préciser qu'à Sannois, on compte un Atsem par classe alors que la loi n'en stipule qu'un par établissement.

Sachez que je suis à l'écoute et reçois les parents, les professeurs des écoles, le personnel encadrant et les animateurs qui le désirent, le dialogue restant la meilleure des solutions.

Marie-Claude BRULÉ  
Conseillère déléguée à la Scolarité et à la Restauration

### AGIR POUR LES SANNOISIENS

La crise financière engendre la crise économique et bientôt une crise politique si nous n'avons pas d'autres mesures plus fortes que le plan de relance annoncé. On prête des milliards d'euros aux banques sans se donner les moyens de vérifier qu'elles les destineront à soutenir l'activité et l'emploi : elles augmentent leur marge en saignant plus avant le travail ! Nicolas Sarkozy, élu sur le thème de la rupture et du travail, poursuit sa fracture avec notre modèle social comme avec le code du travail. La colère monte et, déjà, dans le Val d'Oise, l'UMP pour se refaire une virginité, et évidemment pour préparer les élections cantonales de 2011, dénonce la politique « d'amicale de boulistes » et de clientélisme de sa précédente majorité (cf. Francis Delattre sur VO News)... Mais ces politiques ont engendré cette crise en privant toujours plus l'État et les collectivités de leurs marges de manœuvre et donc de leur autorité.

Elles laissent les mains libres aux prédateurs et nous ligotent dans l'endettement comme autant de proies faciles. La ville de Sannois en est un exemple frappant : un endettement par habitant parmi les plus importants du département (cf. Challenge de mars 2008), un manque de diversification et d'attractivité qui tend à réduire l'activité aux agences bancaires et à l'immobilier. D'ailleurs, le doute plane toujours sur les projets relatifs à nos logements sociaux. Parmi les réponses, l'idée de transférer la destination de l'ancien foyer Sonacotra dont la situation est devenue intenable – initialement prévue pour des travailleurs en difficulté – à des étudiants n'est pas une réponse ! Pourquoi mettre ainsi en concurrence des difficultés ?

Notre groupe, seul, n'a pas voté le budget qui lui était soumis et nous disons clairement : « Locataires de tous les quartiers : unissez vous ! »

Jérôme LUCCHINI  
Conseiller municipal  
Groupe Socialiste

### UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR VOUS

Halte au massacre ! Solidarité avec les habitants de Gaza. Pour l'arrêt immédiat de la guerre et l'instauration d'une paix durable au Proche-Orient.

Depuis le 27 décembre, les habitants de Gaza sont sous les bombardements, dans une situation humanitaire plus que jamais catastrophique et inhumaine.

C'est la plus grande opération militaire israélienne depuis la guerre des Six jours de 1967, plusieurs centaines de morts et des milliers de blessés. La grande majorité des victimes sont des civils, des femmes et des enfants.

Le carnage, contrairement aux déclarations faisant état de frappes ciblées, montre la volonté du gouvernement israélien d'écraser le peuple palestinien après avoir soumis la population de Gaza à un blocus total la privant de tout moyen de subsistance.

Certes, les tirs de roquettes du Hamas sur des civils israéliens ne sont pas acceptables, mais le gouvernement israélien a pris la responsabilité d'une escalade militaire considérablement disproportionnée en poursuivant l'occupation des territoires palestiniens de Cisjordanie, en autorisant le développement des colonies, en maintenant le blocus implacable sur Gaza. Le gouvernement israélien a poussé au désespoir tout un peuple qui subit l'injustice et les humiliations depuis 60 ans. Cette attitude d'Israël fait grandir le mécontentement des populations et favorise le repli intégriste. Cette situation est intolérable pour les populations palestiniennes et israéliennes.

Il est déplorable que le Conseil de Sécurité des Nations Unies n'ait pas pu s'entendre sur une résolution appelant à l'arrêt immédiat de l'opération militaire israélienne à Gaza.

La seule condition pour assurer la sécurité de l'État d'Israël dans une paix durable est d'accorder enfin au peuple palestinien le droit de vivre dans un État viable et indépendant.

Les bombardements israéliens doivent cesser. Les autorités françaises et européennes doivent exiger de l'État d'Israël et aussi reprendre un véritable processus de négociations et à appliquer toutes les résolutions des Nations Unies.

En tant qu'élue communiste, j'appelle tous les élus de gauche comme de droite, à soutenir toutes les forces de paix palestiniennes et israéliennes qui luttent pour la cohabitation de deux États au Proche-Orient et à apporter leur soutien à la juste lutte du peuple palestinien pour la création d'un État sur les frontières de 1967 et pour la reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens.

Il y a urgence pour un cessez-le-feu et une reprise du dialogue !

Josiane JEANTILS  
Conseillère municipale  
Groupe Communiste



## Décorations de Noël Félicitations à tous !

Vous avez été très nombreux à participer aux décorations des maisons et fenêtres à l'occasion des fêtes de cette fin d'année.



Le jury, qui est passé les 16 décembre (fenêtres) et 18 décembre (maisons), a été ébloui par vos illuminations toujours plus originales. Bien emmitoufflés, les membres du jury ont affronté le froid sibérien pour apprécier tous ces spectacles magiques offerts à leurs yeux !

Les lauréats seront reçus en Mairie le 5 février et connaîtront alors leur classement. Les résultats seront ensuite communiqués sur le site de la Ville.

Les membres des conseils de quartiers vous remercient tous pour votre active participation ! ■

## Environnement

### Évitons la prolifération des pigeons !

Le nombre de pigeons ne cesse d'augmenter. En effet, certaines personnes les attirent en les nourrissant. Mais, trop de pigeons en un même lieu pose des problèmes d'hygiène et de propreté qui entraînent bien souvent la dégradation des biens publics (la fiente de pigeon est très corrosive). Il faut donc arrêter de les nourrir.

L'article 120 du règlement sanitaire rappelle qu'« il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux pour attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies

privées, cours et autres parties d'immeubles lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. » ■



## CONCOURS

### DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

#### > Sannois : 1<sup>re</sup> ville propre du Val d'Oise

Contrairement à ce qui a été déclaré lors de l'annonce des résultats du concours départemental des Villes et Villages fleuris et à ce qui a pu être annoncé dans la presse récemment, la Ville de Sannois a été classée 1<sup>re</sup> de la catégorie « Ville propre », ex-æquo avec sa voisine Saint-Gratien.

Le 2<sup>e</sup> prix a été attribué à Cormeilles-en-Parisis.

Les efforts de la commune en matière d'aménagement du cadre de vie et de respect de l'environnement ont ainsi été récompensés.

La Ville de Sannois s'efforce, en effet, de développer les atouts dont elle a hérité à travers une politique de mise en valeur du patrimoine (circuit pédestre vert, rénovation du Moulin, implantation d'un vignoble...).



Elle est également entrée, il y a déjà plusieurs années, sur le chemin du développement durable (aménagement routiers, création de nouveaux espaces verts, développement des modes de circulation douce, urbanisation à taille humaine...). Deux techniques sont principalement utilisées afin de respecter au mieux l'environnement :

- le recyclage des eaux de pluie pour l'arrosage des massifs de fleurs et le nettoyage des rues avec la balayeuse,
- le désherbage manuel et thermique : la Ville de Sannois a cessé d'utiliser des désherbants chimiques.

#### > Les lauréats des décorations florales

Les décorations florales des particuliers sannoisiens ont également été classées dans 6 catégories avec, notamment, deux Sannoisiens classés parmi les trois premiers de leur catégorie :

- ▶ Catégorie Maison avec jardin, visible de la rue : M. Vaudatin
- ▶ Catégorie Balcon ou terrasse : M. Santiago
- ▶ Catégorie Fenêtre et mur : M. Berthier
- ▶ Catégorie Immeuble collectif : M. Fercot Lucien
- ▶ Catégorie Lotissement : M. Grandjean
- ▶ Catégorie Établissement public : École primaire Émile Roux

La Ville de Sannois tient à féliciter ces habitants pour leur contribution à l'amélioration de l'environnement.

## CONCERTS



### » Deuxième édition de Wanted/Premières scènes Avis aux amateurs !

Le 6 décembre, à l'EMB, se déroulait la première édition de *Wanted/Premières scènes*, nouveau rendez-vous créé par l'EMB pour permettre aux jeunes groupes de Sannois et des villes voisines de jouer sur sa scène.

Suite au succès de cette opération, l'EMB a décidé de renouveler l'expérience.

Le 28 mars à 18h – Entrée libre

Envoyez vos candidatures à [wanted@emb-sannois.org](mailto:wanted@emb-sannois.org)  
Toutes les informations sur [emb-sannois.org/wanted](http://emb-sannois.org/wanted)  
[www.emb-sannois.org/variety](http://www.emb-sannois.org/variety)

### » Retour sur la première édition



Xannax

La première édition des *Wanted/Premières scènes* a eu lieu dans le cadre du Téléthon auquel la totalité des recettes a été reversée.

Pour l'occasion, l'association « Une année pour trente heures » avait organisé un tirage au sort qui a permis à quelques chanceux de repartir avec une console de jeu et un lecteur mp3.

Xannax, Felix Kazablanca et les Bookmakers, Jenny in cage, The smalls & Cie et Myhybris se sont succédé avec toujours la même émotion, celle de jouer sur une scène où la plupart ont vu des artistes qu'ils appréciaient et estimaient.

Famille, amis et habitués de l'EMB étaient aux rendez-vous pour venir applaudir ces jeunes groupes.



Felix Kazablanca



## Béatrice Perez expose à la MLA

Béatrice Perez poursuit son exposition, à la Maison des Loisirs et des Arts, en février. Si ce n'est déjà fait, venez découvrir sa peinture qui reflète un goût certain pour la nature, les paysages et les objets qui lui apportent vibrations et émotions. Ces mélanges de sensations se traduisent par une palette enjouée et légère.

Entrez dans l'univers de cette artiste diplômée des Arts appliqués Duperré. ■

Exposition jusqu'au 12 février - Maison des Loisirs et des Arts  
Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
01 34 11 30 78 - [mla.sannois@wanadoo.fr](mailto:mla.sannois@wanadoo.fr)

## Variety

### de nouveaux rendez-vous à l'EMB du 26 février au 14 mars

L'EMB de Sannois, l'Orange Bleue d'Eaubonne et le Théâtre du Cormier de Cormeilles-en-Parisis s'associent pour présenter, du 26 février au 14 mars, une série de concerts accessibles à un tarif privilégié pour les adhérents de ces trois lieux.

#### Le lancement de Variety

Au mois de février, Variety débute par trois concerts assis à l'EMB.

► L'inauguration se fera par le filage public de Chat, artiste accompagnée par l'EMB qui, à l'occasion d'une résidence à Sannois, vous fera

découvrir sa pop légère aux airs de folie douce, habitée par une douce voix mutine. De quoi passer une très belle soirée !

Jeudi 26 février à 20h30

Chanson pop - Concert assis - EMB

Plein tarif : 5 € - Adhérent : gratuit

► Emily Loizeau jouera deux soirées de suite à l'EMB avec en première partie *Luciole* et *The Rodeo* pour le plaisir de tous. (voir encadré)  
Vendredi 27 et Samedi 28 février à 20h30

#### À venir en mars à l'EMB

► Bukowski, Twage et Spark Gap (Rock)

Samedi 7 mars à 20h30

Plein tarif : 10 € - Tarif prévente : 8 €

Tarif réduit (adhérent) : 5 €

► Oxmo Puccino (Hip-hop)

Vendredi 13 mars à 20h30

Plein tarif : 16 € - Tarif prévente : 14 €

Tarif réduit (adhérent) : 11 €

Les adhérents sannoisiens pourront bénéficier du tarif réduit pour les concerts suivants :

► Debout sur le zinc et Face à la mer (chanson)  
Vendredi 6 mars

Théâtre du Cormier à Cormeilles-en-Parisis  
01 34 50 47 65 - [www.ville-cormeilles95.fr](http://www.ville-cormeilles95.fr)

► Syrano (chanson hip-hop)

Vendredi 13 mars

► Caravan Palace + Miss Tlô (swing & groove)

Samedi 14 mars

L'Orange Bleue à Eaubonne

01 34 27 71 20 - [www.eaubonne.fr](http://www.eaubonne.fr)

Plus d'informations sur :

[www.emb-sannois.org/variety](http://www.emb-sannois.org/variety)



#### Emily Loizeau à l'EMB

Emily Loizeau jouera 2 soirs consécutifs pour présenter en exclusivité son nouvel album « Pays Sauvage ».

En 1<sup>re</sup> partie d'Emily Loizeau, « Luciole »,

artiste accompagnée par l'EMB, mêle la poésie du slam et la chanson française tandis que « The Rodeo » nous livre une folk contant des histoires faussement naïves. Un envol pour de lointaines contrées qui partira de l'EMB les 27 et 28 février !

Vendredi 27 février à 20h30

Emily Loizeau et « Luciole » chanson

Samedi 28 février à 20h30

Emily Loizeau et « The Rodeo » chanson-folk

Concert assis à l'EMB

Plein tarif : 16 € - Tarif prévente : 14 €

Tarif réduit (adhérent) : 11 €

# CHINER



## ➤ 18<sup>e</sup> Bourse toutes collections

Venez compléter votre collection...

Vous êtes collectionneur et vous aimez chiner à la recherche de timbres,

cartes postales, monnaies, parfums, fèves, disques, capsules de champagne, vieux papiers, livres et revues...

Venez visiter la 18<sup>e</sup> « Bourse toutes collections » organisée par le Groupe Philatélique et Multi-Collections de Sannois. Chacun trouvera certainement de quoi enrichir sa collection.

Une agréable visite également pour les non-initiés qui découvriront de superbes collections et repartiront peut-être avec l'envie de commencer leur propre collection...

**18<sup>e</sup> Bourse toutes collections**

**Dimanche 1<sup>er</sup> février de 9h30 à 18h**

**Centre Cyrano**

**Entrée libre**



Samedi 7 et dimanche 8 mars

## Deuxième Salon du vin

### Vins et terroir au Centre Cyrano

La 2<sup>e</sup> édition du Salon Sannoisien du Vin et du Terroir se tiendra, les 7 et 8 mars

prochain, au Centre Cyrano. Une trentaine de producteurs de la France entière sera réunie pour proposer vins, champagne et produits du terroir.

À travers des dégustations gratuites, ils feront découvrir saveurs et arômes aux Sannoisiens. Leurs produits seront proposés au meilleur rapport qualité/prix et une restauration sur place vous permettra de faire une pause.

Venez déguster, faire votre sélection et vos achats.

**À ne pas manquer !**

Samedi 7 mars de 10h à 20h et dimanche 8 mars de 10h à 18h

Entrée : 1 €

Parking gratuit en sous-sol.

# Centre Cyrano

## Découvrez la nouvelle programmation 2009 !

Comédie musicale, concert classique, opéra ou concert rock, il y en aura pour tous les goûts au Centre Cyrano pour ce premier trimestre 2009, sans oublier **chaque mois les rendez-vous traditionnels : Thés dansants, Mardis des associations et cinéma.**

### ■ Mardi 3 février à 14h30

**Thé dansant** avec l'orchestre de Jacky Coulet  
Plein tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 €  
Carte Club : 7 €



### ■ Samedi 28 février à 20h30 « Starmania dans tous ses états »

Le célèbre opéra-rock revu par Fabienne Thibault qui vous propose un voyage au cœur de l'œuvre mythique de Luc Plamondon et de Michel Berger.

Plein tarif : 23 € - Tarif réduit : 22 €

Carte Club : 20 €

### ■ Mardi 3 février à 14h30

**Thé dansant** avec l'orchestre de Zinzin  
Plein tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 €  
Carte Club : 7 €

### ■ Samedi 7 et dimanche 8 mars

#### 2<sup>e</sup> Salon du vin

Entrée : 1 € (Voir article)



### ■ Samedi 14 mars à 15h et 20h30 « Dresseur de piano » de Roberto d'Olbia

Concertiste virtuose du piano, Roberto d'Olbia nous offre un spectacle unique en son genre. Premier prix du conservatoire de Musique de Paris, il est humoriste, imitateur et surtout, artiste jusqu'au bout des doigts !

Plein tarif : 18 € - Tarif réduit : 17 €

Carte Club : 16 €



### ■ Vendredi 20 mars à 15h et 20h30 « Grands airs et ballets d'Opéra »

Un tourbillon de danses, chants, musiques pour revisiter les plus beaux airs classiques du monde : *Carmen, Le Lac des*

*Cygnés, Don Quichotte, Roméo et Juliette, La Bohème, La Traviata...*

Plein tarif : 20 € - Tarif réduit : 18,50 €

Carte Club : 17 €

### ■ Mardi 31 mars à 20h30

#### Mardi des associations

avec l'École de Musique de Sannois  
Entrée libre

### ■ Mardi 7 avril à 14h30

**Thé dansant** avec l'orchestre de Dominique Legrand

Plein tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 €

Carte Club : 7 €



### ■ Vendredi 10 avril à 20h30 Eryl Prayer rend hommage à Elvis

Eryl Prayer n'est pas une caricature d'Elvis mais, avant tout, un chanteur. Reconnu par de nombreux professionnels de la musique

et des maisons de disques comme étant le meilleur sosie vocal français d'Elvis Presley, Eryl effectue des tournées dans toute l'Europe. Sur la scène du Centre Cyrano, ce sera donc ambiance rock, cuir et chemises hawaïennes.

Plein tarif : 17 € - Tarif réduit : 14 €

Carte Club : 12 € ■

# » 14 Bouger...

Faire de l'équitation au Galop, club sannoisien avec 510 cavaliers inscrits



## MICHEL CLÉVY À L'HONNEUR



Michel Clévy, responsable du centre équestre « Le Galop », a reçu la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports, par Yanick Paternotte, Maire de Sannois, lors de la cérémonie des Vœux, le 16 janvier dernier, en

présence de M. Libes, Président du Comité d'équitation du Val d'Oise.

Cavalier d'expérience, professionnel de la formation de moniteurs, il est également élu du comité directeur du CDVO (Comité d'équitation du Val d'Oise).

## Centre équestre

### Le Galop attire de plus en plus de jeunes cavaliers



**P**remier club du Val d'Oise en nombre de licenciés, le moins que l'on puisse dire c'est que le centre équestre sannoisien *Le Galop* rencontre un certain succès !

Avec ses 510 cavaliers, *Le Galop* se place devant le centre équestre de l'Épinette à Boisemont et celui de l'Espoir à Bessancourt. Depuis la rentrée 2008, ce sont, en effet, plus de 80 amoureux du cheval qui sont venus grossir les rangs du club sannoisien.

Pour satisfaire ses cavaliers, le club a acheté quatre nouveaux poneys et a programmé cinq cours supplémentaires le dimanche.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2009 s'effectueront à partir de la mi-juin et il faudra se dépêcher car le club affiche rapidement complet ! ■

Le Galop - Chemin des Aubines  
01 39 80 11 80

## Esprits combattifs

### Rejoignez le Karaté Club de Sannois !



**F**ondé il y a une vingtaine d'années, le club de karaté de la Ville de Sannois accueille actuellement une cinquantaine de membres.

Pas de limite d'âge pour ce sport ! Tout le monde a le droit de combattre ! Illustration de cette particularité, les membres du club ont, actuellement, entre 6 et 60 ans.

#### De nombreuses animations

En ce qui concerne les animations, le Karaté Club organisera, au printemps, un inter-club avec la ville de Cormeilles-en-Parisis, ainsi qu'un stage de karaté.

Mais son plus grand souhait reste de développer la compétition !

En effet, depuis deux ans, faute d'adhérents au niveau compétition, le club n'a pas pu participer aux différents affrontements, qu'ils soient locaux ou nationaux. Il aimerait, plus que



tout, revivre cette joie et cette émotion avec des personnes motivées et compétitives.

Ce sport est une discipline complète. D'un apprentissage long, il demande beaucoup de patience et de persévérance.

#### Une initiation gratuite proposée

Ainsi, si vous ou vos enfants êtes intéressés, venez profiter de deux ou trois séances d'initiation gratuites avant une éventuelle inscription. Les entraînements se déroulent au dojo du gymnase Voltaire : pour les adultes, le mardi et le vendredi de 19h30 à 21h, pour les enfants, le mercredi et le vendredi de 18h30 à 19h30. ■

Renseignements :  
karate.sannois@gmail.com

<b>Jusqu'au 12 février</b>	Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-19h	<b>Exposition de peinture de Béatrice Perez</b> Informations : 01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts
<b>Jusqu'au samedi 28 février</b>	Mardi et jeudi 8h30-12h/16h30-18h Mercredi et samedi 13h30-18h	<b>Exposition « L'Europe, parlons-en ! »</b> Possibilité de visite pour les groupes en dehors de ces horaires Informations : 01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org Entrée libre	Médiathèque
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> février</b>	9h30-18h	<b>« 18<sup>e</sup> Expo-Bourse Toutes Collections »</b> Par le Groupe Philatélique et Multi-collections de Sannois Entrée libre	Centre Cyrano
	16h	<b>Concert spectacle « Comédies musicales-opérettes »</b> Complet	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
<b>Mardi 3 février</b>	14h30	<b>Thé dansant avec l'orchestre de Jacky Coulet</b> Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Club Cyrano : 7 €	Centre Cyrano
	20h45	<b>Réunion du Conseil de Quartier Loges / Gambetta</b>	École Gambetta
<b>Mercredi 4 février</b>	10h30	<b>« Comptines et formulettes : des histoires sur le bout des doigts »</b> Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents Entrée libre	Médiathèque
	 15h-20h30	<b>Cinéma : « Vilaine »</b> Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h	<b>Réunion publique de présentation du plan de déplacement</b> Entrée libre	Hôtel de Ville
<b>Judi 5 février</b>	20h30	<b>Réunion du Conseil de Quartier Centre-Ville / Bel Air</b>	Hôtel de Ville
<b>Vendredi 6 février</b>	20h30	<b>Concert rock : Bojan Z Trio</b> Plein tarif : 16 € / Tarif réduit : 14 € / Adhérent : 11 €	EMB
<b>Samedi 7 février</b>	 15h	<b>Dégustation de crêpes</b> Proposée par le Conseil de Quartier Centre-Ville / Bel Air	Devant la Médiathèque
	15h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Équipe de CFA2 reçoit Armentières	Stade Michel Hidalgo
	20h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Équipe de National reçoit Rodez	Stade Michel Hidalgo
<b>Dimanche 8 février</b>	15h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Équipe des 14 ans Fédéraux reçoit Le Bourget	Stade Michel Hidalgo
<b>Mardi 10 février</b>	20h30	<b>Réunion du Conseil de Quartier du Moulin</b> Élection du bureau du Conseil de Quartier	École Emile Roux
<b>Mercredi 11 février</b>	10h30 (3-6 ans) 15h (+ 6 ans)	<b>« Raconte-moi le Mercredi »</b> Entrée libre	Médiathèque
	14h	<b>Cinéma dans le cadre du Festival Image par Image :</b> <b>« Brendan et le secret de Kells »</b> Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	16h et 20h30	<b>Cinéma : « L'Emmerdeur »</b> Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h30	<b>Réunion du Conseil de Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon</b> Élection du bureau du Conseil de Quartier	École Gaston Ramon
<b>Judi 12 février</b>	20h30	<b>Réunion du Conseil de Quartier Pasteur</b>	Self Ecole Pasteur
<b>Vendredi 13 février</b>	20h45	<b>Réunion du Conseil de Quartier Voltaire</b>	Hôtel de Ville
<b>Samedi 14 février</b>	15h	<b>Café-philos « Qu'est-ce qu'une vie réussie ? »</b> Entrée libre	Médiathèque
	20h30	<b>Concert reggae-folk : La Casa / Elliott Brood</b> Plein tarif : 10 € / Tarif réduit : 8 € / Adhérent : 5 €	EMB
<b>Mardi 17 février</b>	14h30	<b>Projection d'un film européen : « Franz et le chef d'orchestre »</b> Film d'animation suédois à partir de 5 ans Entrée libre	Médiathèque
<b>Mercredi 18 février</b>	14h30	<b>Projection d'un film européen :</b> <b>« Le cheval venu de la mer : into the west »</b> Film irlandais à partir de 8 ans Entrée libre	Médiathèque

<b>Jeudi 19 février</b>	14h30	<b>Projection d'un film européen :</b> <b>« Krysar, le joueur de flûte d'Harmelin »</b> Film d'animation tchèque à partir de 9 ans – Entrée libre	Médiathèque
<b>Samedi 21 février</b>	18h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Équipe de CFA2 reçoit Mantes 78 FC	Stade Michel Hidalgo
	20h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Équipe de National reçoit Croix-de-Savoie	Stade Michel Hidalgo
<b>Dimanche 22 février</b>	9h-12h	<b>Fête du Mimosa</b> Distribution de mimosa aux Sannoisiens sur le marché	Marché couvert Centre Cyrano
			
<b>Lundi 23 février</b> <b>Mardi 24 février</b> <b>Mercredi 25 février</b>	9h-17h30	<b>Volley-Ball</b> Stage de Volley-Ball	Gymnase Voltaire
<b>Mardi 24 février</b>	14h30	<b>Projection d'un film européen : « Katia et le crocodile »</b> Film tchèque à partir de 6 ans Entrée libre	Médiathèque
<b>Mercredi 25 février</b>	20h30	<b>Cinéma : « Madagascar 2 »</b> Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
<b>Jeudi 26 février</b>	14h	<b>Projection d'un film européen : « Billy Elliott »</b> Film anglais à partir de 10 ans Entrée libre	Médiathèque
			
	20h30	<b>Concert d'ouverture du Festival Variety</b> <b>Chat</b> (en filage publique) Entrée : 5 € / Gratuit pour les adhérents de l'EMB, de l'Orange Bleue et du Théâtre du Cormier	EMB
<b>Vendredi 27 février</b>	20h30	<b>Concert Festival Variety : Emily Loizeau / Luciole</b> Plein tarif : 16 € / Tarif réduit : 14 € / Adhérent : 11 €	EMB
<b>Samedi 28 février</b>	19h-22h30	<b>Basket-Ball</b> Match senior masculin	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
			
	20h30	<b>Concert Festival Variety : Emily Loizeau / The Rodeo</b> Plein tarif : 16 € / Tarif réduit : 14 € / Adhérent : 11 €	EMB
	20h30	<b>Spectacle : « Starmania dans tous ses états »</b> Chansons de l'opéra-rock de Luc Plamondon et Michel Berger, interprétées par Fabienne Thibault Plein tarif : 23 € / Tarif réduit : 22 € / Adhérent : 20 €	Centre Cyrano

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ? CONTACTEZ-NOUS AU 01 39 98 21 02/20 48

### OÙ VOUS RENSEIGNER ?

#### ► POUR LES ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44  
culture@sannois.org

**Centre Cyrano**  
01 39 81 81 56  
cyrano.sannois@wanadoo.fr

**Musée Utrillo-Valadon**  
01 39 98 21 13  
musee.utrillo@sannois.org

**Musée de la Boxe**  
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier  
01 30 25 92 16  
musee.boxe.sannois@wanadoo.fr

**Médiathèque municipale**  
01 39 81 80 17  
mediatheque@sannois.org

#### ► MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

01 34 11 30 78  
mla.sannois@wanadoo.fr

**École de Musique de Sannois**  
01 34 11 30 80  
sannois.edm@wanadoo.fr

**EMB**  
01 39 80 01 39  
com@emb.sannois.org  
www.emb-sannois.org

#### SOLIDARITÉ

► **CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)**  
01 39 98 35 00  
service.social@sannois.org

#### SERVICE JEUNESSE

► 01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47  
**Service Scolaire**  
01 39 98 20 70  
affaires.scolaires@sannois.org

#### ANIMATIONS SPORTIVES

► 01 39 98 20 85  
sports@sannois.org

#### LES QUARTIERS

► 01 39 98 20 25  
politique.des.quartiers@sannois.org

#### POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

► 01 39 98 20 48